



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SEINE Réunion du 13 janvier 2026

Présent-es :

Equipe d'animation: Michèle HUMBERT (co-présidente) ; Florence MATHIEU (co-présidente) ; Danièle GRIMAUD.

Ariane BELILOS ; Philippe BON ; Myriem CHAMI ; Paule CHAMPETIER DE RIBES ; Jean-Michel DAUBOURG ; Evelyne DENIS ; Laetitia DIVOL ; Katerina GADAL ; Frédéric GONNAUD ; Eva KANCSAR ; Yves LAGANE ; Chantal LINKS ; Philippe LOIRET ; Isabelle MARTIN ; Geneviève MICHELOT ; Patrice MIGAULT ; Julien PUJO (MIJE) ; Stéphane MINODIER ; Jacqueline POSTEL-VINAY ; Iris RING ; Marie-Bénédicte SASSI ; Laure STRAUSS.

Présent-es distanciel : Claire POURSIN ; Sylvie RIMSKY.

Excusé-es : Christophe DE SAINT PIERRE (équipe d'animation) ; Carlotta FEA MESNAGE ; Alain MENDIBURU (équipe d'animation).

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, élu délégué de Paris Centre en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

Accueil - Vœux - Introduction par l'équipe d'animation

ORDRE DU JOUR

- **Partie 1 : Atelier par quartier : Grands projets et usages - Restitution**
- **Partie 2 : Thème : Les Grands Projets du secteur Seine : évolution depuis 1 an, état des lieux, propositions (à partir du travail effectué en conseil de quartier de 2025 sur ce sujet : voir compte-rendu dédié)**
- **Réponses aux questions par M. Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du conseil de quartier Seine**
- **Proposition de 3 nouvelles questions et proposition de 3 nouveaux signalements à partir de 3 signalements déposés sur l'application "Dans ma rue" demeurés sans résolutions**

Concert lyrique du 22 janvier en l'Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois

Une enveloppe de 2 200 euros (comprenant le concert, la location de la salle et un cocktail dinatoire) avait été voté par le CQ Seine sur le budget 2025 pour l'organisation de l'événement. Des frais supplémentaires de 200 euros ont été demandés. Le total s'élève donc à 2 400 euros uniquement pour le concert et la location de l'Eglise. Le financement de la différence nécessite le vote des conseillers. **Ces derniers votent à l'unanimité pour le montant de 200 euros**, sur leur budget de fonctionnement 2026.

Rappel sur les votes du budget concernant l'événement :

Lors de la séance du Conseil de quartier du 18 novembre 2025, les conseillers avaient voté sur leur budget de fonctionnement 2025 les enveloppes suivantes :

Concert de musique classique	1200 €
Pot de fin d'année	1000 €

Le coût de la mise à disposition de l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois s'élevait à 500 euros et la prestation des musiciens a été devisé à 1800 euros.

Le budget initialement prévu pour l'événement n'étant pas suffisant, l'enveloppe pour le pot de fin d'année a été finalement alloué à l'organisation du concert et il a été donc nécessaire de voter un complément de 200 euros pour couvrir l'entièreté des dépenses.

Partie 1 : Atelier par quartier : Grands projets et usages - Restitution par groupe

Groupe 1 / Les Îles :

- Harmoniser le pavage des rues sur l'île Saint-Louis, sur le modèle du pavage historique existant rue Jean du Bellay.
- Harmoniser la signalétique du secteur Seine.
- Réaffirmer la volonté de restauration du marché aux fleurs Reine Elisabeth II et de son maintien en gestion publique.
- Aménagement des abords de Notre-Dame : les conseillers souhaiteraient avoir un point d'étape avec la Mairie sur ce projet.

Groupe 2 / Saint-Germain-l'Auxerrois – Châtelet – Saint Gervais – Saint Paul :

- Station de métro Saint-Paul : mettre aux normes de sécurité et améliorer les flux de la station.
- Arches Citoyennes : participer au comité de suivi du projet de réhabilitation en tant que Conseil de quartier.
- Lieux de culte (Eglise Saint-Louis, Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois) : mettre aux normes d'accessibilité pour Personnes à Mobilité Réduite (projet lauréat au Budget Participatif).
- Quartier Jeunes (ancienne Mairie du 1^{er} arrondissement) et Académie du Climat (ancienne Mairie du 4^e arrondissement) : quel devenir ? Proposition de guichets de proximité de services de la Mairie.

Groupe 3 / Arsenal :

- Projets de La Félicité et du Pavillon de l'Arsenal : participer aux comités de suivi des projets en tant que Conseil de quartier.
- Boulevard Morland : repenser les flux et les aménagements pour les différentes mobilités co-existantes afin d'apaiser le trafic.
- Quai Henri IV : matérialiser les voies grâce à une végétalisation permettant de délimiter les zones et leurs usages.

- Triangle rue de l'Arsenal, rue Crillon : occupation contraignante de la voie publique par le stockage de matériaux encombrants d'entreprise et dépose d'engins d'élévation. A transformer en espace vert (cf. projet Bertinotti validé).

Partie 2 : Thème : Les Grands Projets du secteur Seine

Suite à la restitution de l'atelier, les points soulevés sont semblables à ceux issus du travail effectué en Conseil de quartier sur le sujet en 2025 (cf. [compte-rendu de la séance de janvier 2025](#)).

Ces observations permettent au Conseil de quartier de réaffirmer les souhaits des riverains en termes d'usages de l'espace public, des établissements, etc. pour le secteur Seine.

Le Conseil de quartier vote à l'unanimité la résolution d'intégrer les comités de suivi des grands projets sur le secteur Seine en tant que représentant du CQ Seine.

Réponse à la question votée à la dernière séance, par Boris JAMET-FOURNIER, élu référent

Boris JAMET-FOURNIER présente ses vœux à tous les membres du Conseil de quartier pour l'année 2026 et les invite à la cérémonie des vœux qui a lieu le 17 janvier au Carreau du Temple, à partir de 10h30.

L'année 2026 est également celle des élections municipales le 15 et 22 mars prochains, qui font l'objet d'une réforme du mode de scrutin instaurant deux votes distincts : l'un pour élire les conseillers d'arrondissement, l'autre pour élire les conseillers de Paris. Ce mode de scrutin implique le doublement des bureaux de vote et des personnes qui y sont mobilisées. Boris JAMET-FOURNIER explique que tout volontaire pour travailler dans un bureau de vote est le bienvenu. Il annonce également que la Mairie organisera une réunion publique pour expliquer précisément ce qu'implique cette réforme courant février.

Concernant les commerces du quartier et plus globalement de Paris Centre, est-il envisageable de créer une newsletter dédiée (ou un encart dans la newsletter permanente) permettant de communiquer sur les ouvertures et fermetures des commerces de proximité ?

Avec près de 8150 commerces dans Paris Centre et un taux de rotation commerciale autour de 10% à Paris, la mise en place d'une telle newsletter nécessite un travail de fond supplémentaire. Les commerçants ne sont pas tenus de faire une déclaration d'ouverture "simple" en Mairie, il est donc nécessaire de croiser les informations comme les permis de construire, les déclarations préalables pour les commerces réalisant des travaux, et d'autres bases de données (registre du commerce et des sociétés, infogreffe, sirene).

La mise en place d'une newsletter dédiée d'ici la fin de la mandature n'est pas possible, cependant la Mairie étudiera cette demande lors de la prochaine mandature.

Nouvelles questions votées en séance et nouveau signalement

Questions :

- Est-ce que le budget du projet de rénovation du Marché aux fleurs a été évalué et approuvé au dernier vote du Conseil de Paris ?
- La station de métro Saint-Paul présente des dangers d'évacuation pour les usagers dû aux nombres de flux pour qu'une seule sortie et ne semble donc pas aux normes. Les conseillers souhaiteraient que la Mairie organise une réunion avec la RATP concernant ce sujet et demande quand est-ce que la station pourrait être mise aux normes ?
- Quid du projet du Pavillon de l'Arsenal ? De manière générale, les conseillers souhaiteraient être associés au comité de suivi des grands projets du secteur Seine.

Signalement :

- Lors de la dernière saison estivale, de nombreuses nuisances sonores issues de l'établissement Pamela Popo situé rue François Miron ont été signalées sur l'application Dans Ma Rue sans recevoir de réponses adaptées : n° de signalements S2025E88378, S2025E88389, S2025F67441, S2025F96797, G2025F140858.